



Le plan en croix permet de laisser la place à un espace naturel conséquent (pelouses, arbres) - ce qui est aussi une manière de conserver la mémoire du site historique sur lequel s'est implanté le lycée (le parc de Chalais).

IVR11_20209200371NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2020

(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation